

LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

REVUE MENSUELLE DU BUREAU INTERNATIONAL

POUR LA PROTECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE, A BERNE

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

UNION INTERNATIONALE: Ratification des Actes de La Haye et nouvelles adhésions. **TERRITOIRE DE L'ILE DE NORFOLK ET TERRITOIRE SOUS MANDAT DE NAURU.** Circulaire du Conseil fédéral suisse aux États de l'Union concernant l'adhésion desdits territoires à la Convention d'Union (du 29 juin 1936), p. 109.

LEGISLATION INTÉRIEURE: **ALLEMAGNE.** I. Loi sur les modèles d'utilité (du 5 mai 1936), p. 109. — II. Avis concernant la protection des inventions, dessins et modèles et marques à cinq expositions (des 19 et 26 juin et 20 et 24 juillet 1936), p. 112. — **AUTRICHE.** Avis accordant la protection temporaire aux produits exhibés à trois expositions (n° 174 202-GR/36, du 23 juin 1936), p. 112. — **FRANCE.** I. Décrets portant application de la loi du 20 avril 1932 sur l'indication d'origine de certains produits étrangers (des 16 avril et 8 mai 1936), p. 113. — II. Arrêtés accordant la protection temporaire aux produits exhibés à deux expositions (des 15 et 26 juin 1936), p. 115. — **PALESTINE.** Ordonnance concernant la compétence en matière de brevets et de dessins (n° 106, du 13 juin 1935), p. 115. — **URUGUAY.** Décret concernant la cession des marques (du 19 septembre 1933), p. 115.

SOMMAIRES LEGISLATIFS: **FRANCE.** I. Décrets portant définition des appellations d'origine contrôlées de certains vins (des 15 et 31 mai 1936), p. 115. — II. Décret portant application aux Etablissements français dans l'Inde de certaines lois et décrets (du 27 mai 1936), p. 115. — **TCHÉCOSLOVAQUIE.** Ordonnance concernant le commerce du thé en paquets (du 1^{er} mars 1935), p. 115.

PARTIE NON OFFICIELLE

ÉTUDES GÉNÉRALES: Des effets de la publication de l'invention, à l'étranger, avant le dépôt de la demande aux Etats-Unis (John A. Dienner), p. 115.

CONGRÈS ET ASSEMBLÉES: Réunions internationales. Association internationale pour la protection de la propriété industrielle. Congrès de Berlin (1^{er}-6 juin 1936), p. 116.

PARTIE OFFICIELLE

Union internationale

Ratification des Actes de La Haye et nouvelles adhésions

TERRITOIRE DE L'ILE DE NORFOLK

ET

TERRITOIRE SOUS MANDAT DE NAURU

CIRCULAIRE

DU CONSEIL FÉDÉRAL SUISSE AUX ÉTATS DE L'UNION CONCERNANT L'ADHÉSION DU TERRITOIRE DE L'ILE DE NORFOLK ET DU TERRITOIRE SOUS MANDAT DE NAURU À LA CONVENTION D'UNION POUR LA PROTECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

(Du 29 juin 1936.)

Le Département politique fédéral a l'honneur de porter à la connaissance

du Ministère des Affaires étrangères que, par note du 18 de ce mois, la Légation de Grande-Bretagne à Berne a fait part au Conseil fédéral suisse, à la demande du Gouvernement de Sa Majesté Britannique dans le Commonwealth d'Australie, de l'accession du territoire de l'île Norfolk et du territoire sous mandat de Nauru à la Convention pour la protection de la propriété industrielle, signée à La Haye le 6 novembre 1925, en application de l'article 16^{bis} de cet accord.

Conformément à l'article 16, alinéa 3, de ladite Convention, appliqué par analogie, ces accessions produiront leurs effets un mois après l'envoi de la présente notification, soit à partir du 29 juillet 1936.

En priant le Ministre des Affaires étrangères de bien vouloir prendre note de ce qui précède, le Département saisit cette occasion de lui renouveler les assurances...

Législation intérieure

ALLEMAGNE

I

LOI

SUR LES MODÈLES D'UTILITÉ

(Du 5 mai 1936.)⁽¹⁾

§ 1^{er}. — (1) Sont protégés aux termes de la présente loi, à titre de modèles d'utilité, les instruments de travail ou les objets d'emploi pratique ou leurs parties qui, par une configuration, une disposition ou un dispositif nouveaux, sont destinés à servir à ce but de travail ou d'emploi.

(2) Ne sont pas réputés nouveaux les objets qui, au moment du dépôt (§ 2),

(1) Communication officielle de l'Administration allemande.